

ECHOS D'ERCÉ



DÉCEMBRE 2020



SOMMAIRE

L'EDITO DU MAIRE

LA VIE DE LA COMMUNE

- Les Conseils municipaux
- Les Commissions de travail
 - ➔ **Les travaux**
 - ➔ **La cantine bio**
 - ➔ **Projets de rénovation des panneaux**
 - ➔ **La première rencontre avec les jeunes du village**
 - ➔ **Permanences des élus**
- Parlons développement de l'agriculture
 - ➔ **AFP**

L'ECOLE

LA VIE ASSOCIATIVE

- Le Foyer Rural
- L'EHPAD

TEMOIGNAGE

- Joël BACQUE passion pêche

VIVRE ENSEMBLE

- Le 15 août
- Le 11 novembre
- Le report des rencontres avec les aînés
- L'état civil

VIE PRATIQUE

- Les transports dans la vallée
- **La ligne 457**
- **Le transport à la demande**
- **Services au public**

L'EDITO DU MAIRE

Nous voici arrivés au terme d'une année difficile avec la pandémie de COVID 19 comme leitmotiv.

Nous avons connu deux périodes de confinement pour permettre d'endiguer la propagation de ce virus dévastateur.

Les conséquences ont été dramatiques sur le plan humain et économique.

Aujourd'hui la situation semble s'améliorer et l'on peut être raisonnablement optimiste, des projets ont été réalisés rapidement dans la prise en charge de cette maladie et un vaccin pourrait être opérationnel dans les prochaines semaines pour ceux qui le souhaitent.

Cependant, cette situation inédite ne doit pas ouvrir la porte à la morosité et à l'inertie.

Vous pourrez constater à travers ces quelques pages les diverses actions entreprises par le Conseil Municipal.

Je remercie, mes collègues élus ainsi que les services pour leur dévouement à la cause publique.

A l'aube de la nouvelle année, le Conseil Municipal se joint à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année et le meilleur pour 2021.

Le Maire,

Christian CARRÈRE

LA VIE DE LA COMMUNE

Les Conseils Municipaux :

Depuis l'installation de la nouvelle municipalité, 4 séances du Conseil Municipal se sont tenues. Elles ont traité de nombreux sujets dont vous trouverez le détail sur le site internet de la commune : erce-ariège.com

Les commissions municipales continuent leur travail

Le conseil municipal s'est doté de 7 commissions pour mettre en œuvre le programme présenté aux électeurs en 2020 : il s'agit des commissions des finances, des travaux, de la vie sociale, de l'aménagement urbain et du patrimoine, du développement économique et de l'agriculture, du tourisme et de l'environnement, et de la communication. Le travail en commission permet d'approfondir les sujets traités et de mieux partager les projets entre élus.

Plusieurs des actions présentées sont issues de la réflexion des commissions

Les travaux réalisés :

- Le nettoyage des ponts de La Casque et de Goulos a été réalisé par des bénévoles et l'intervention d'une entreprise. La mise en valeur des deux ouvrages se poursuit.



- Divers travaux concernent l'entretien et la mise en valeur des bâtiments communaux : Fenêtres de toit du centre de vacances, fenêtre de l'école, chenaux et parvis de l'épicerie.

Les travaux engagés :

- L'élargissement de la route de l'Escalusse et la création d'une place de retournement pour les autocars amélioreront l'accès au centre de vacances et la sécurité des visiteurs et des riverains.
- La réalisation d'un abribus prévue en janvier 2021 entre l'école et la maison de retraite, répond en particulier à une demande des jeunes de la commune.
- La 2ème tranche d'enfouissement de la ligne haute tension de Cominac va débiter dans les prochaines semaines.

La cantine bio est en route :

Depuis la rentrée des vacances de la Toussaint, c'est la salle du musée des « montreurs d'ours », transformée pour l'occasion en cantine scolaire, qui accueille les enfants pour le repas de midi.

Dès la rentrée de janvier, ces repas seront confiés à la cuisine centrale de Massat, gérée par le Centre d'Accompagnement Social aux Techniques Agropastorales (CASTA) situé à Alzen. Ces repas seront confectionnés à base de produits bio et/ou locaux

Projet de rénovation des panneaux d'affichage :

Dans le cadre de l'optimisation de la communication, pour un accès aux informations communales partagé par tous, un recensement des panneaux d'affichage du village et des hameaux a été effectué, les besoins évalués, les lieux d'implantation déterminés. Reste à définir les supports les mieux adaptés.

La première rencontre avec les jeunes du village :

Nous souhaitons associer les jeunes (10 à 16 ans) à la vie du village, échanger avec eux sur leurs attentes et entendre leurs propositions pour l'amélioration de leur environnement au sens global du terme.

Une première rencontre s'est déroulée fin Août. Elle a été riche de discussions et a suscité l'enthousiasme.

Plusieurs points ont pu être abordés : de l'aménagement des différentes zones de jeux (foyer, Escalusse...) des espaces dédiés à leur regroupement (école ...), de leur protection et de leur sécurité (traversée village, abribus.), de prévoir un élargissement des activités si possible (peinture, pâtisserie, projections films...), d'envisager des projets culturels inter générationnels (fresque, repas, apprentissage langues, nature...), de favoriser les informations....

Tous n'ont pas pu être présents ce jour-là. Les conditions sanitaires actuelles ralentissent les objectifs fixés. Nous prévoyons de retrouver l'enthousiasme de la première rencontre dans les semaines qui arrivent, pressés aussi d'entendre d'autres suggestions et de pouvoir concrétiser certaines propositions.

L'aide aux entreprises et associations locataires de la commune

En raison des difficultés économiques engendrées par la crise du Covid 19, le conseil municipal dans le droit-fil des propositions gouvernementales, a décidé d'une aide correspondante à 3 mois de loyer aux entreprises et associations locataires de la commune : Chemin du monde, centre Escalusse, Panier du Garbet, épicerie, Méca Rapido, garage.

Permanence des élus

Le conseil municipal a décidé d'instaurer une permanence à partir de janvier 2021 pour permettre aux habitants qui le souhaitent de rencontrer plus facilement leurs élus, de faire connaître leurs réclamations ou leurs attentes.

Cette permanence aura lieu tous les premiers jeudis du mois de 16 heures à 18 heures à la mairie d'Ercé.

Il est possible de prendre rendez-vous auprès du secrétariat de la mairie.

Parlons développement de l'agriculture :

Les Echos d'Ercé ont fait le choix de communiquer régulièrement sur des actions ou des outils qui contribuent au développement de notre commune. Le numéro de décembre 2020 présente l'association foncière pastorale d'Ercé (AFP) :

Un outil d'aménagement du territoire et de sauvegarde de la vie sociale

Bernard CAU est depuis de nombreuses années reconduit à la présidence des Associations Foncières Pastorales (A.F.P.) créées sur la commune d'ERCÉ.

Bernard, toujours motivé, a accepté de présenter aux « ECHOS D'ERCÉ », l'histoire et le rôle majeur de l'A.F.P. d'ERCÉ.

Il y a 46 ans, était créée la première A.F.P. sur ERCÉ, tu avais 18 ans et tu étais déjà au cœur de la structure.

L'Association Foncière Pastorale d'ERCÉ a été créée le 17 juin 2011. Elle est issue de la fusion de trois A.F.P. : l'A.F.P. d'ERCÉ - LA SERRE - GEOU créée en 1974, l'A.F.P. d'OUST - ERCE créée en 1991 et l'A.F.P. d'ERCE - LA SOULEILLE créée en 1994.

Sans être trop technique, peux-tu nous dire en quelques mots la forme juridique d'une A.F.P. et son objet légal

Une A.F.P. est une association syndicale de propriétaires fonciers. Son objet est le maintien d'une activité agricole et pastorale extensive sur un territoire, de nature à protéger le milieu naturel et les sols, à sauvegarder la vie sociale en assurant ou en faisant la mise en valeur pastorale ou agricole et accessoirement forestière.

Aucun organisme extérieur ne gère une A.F.P., seuls les propriétaires et leurs représentants prennent les décisions et les délibérations. La Fédération Pastorale Départementale et la Commune assurent l'appui technique et administratif.

Il n'y a aucune cotisation à acquitter par les propriétaires, ni aucune contribution financière. Tous les ans les propriétaires sont conviés à l'Assemblée Générale de l'A.F.P. au cours de laquelle sont abordés le fonctionnement de la structure et ses orientations.

Quels intérêts pour un propriétaire d'adhérer à une A.F.P. ou pour un agriculteur de conventionner avec une A.F.P. ?

L'A.F.P. est un relais entre le propriétaire et l'agriculteur. Le propriétaire met à disposition ses terrains à l'A.F.P. qui les loue aux agriculteurs par une convention pluriannuelle de pâturage d'au moins 5 ans. Les agriculteurs, ainsi assurés de conserver le foncier loué ou prêté, peuvent s'investir de manière durable sur ces terrains. D'autant que l'A.F.P. s'engage dans leurs mises en valeur par des travaux de clôture, de débroussaillage et d'entretien voire d'ouverture des pistes d'accès.

Ainsi, par l'action de l'A.F.P. et l'investissement des agriculteurs, les propriétaires voient leurs terrains, parfois abandonnés depuis longtemps, remis en valeur.

Le propriétaire reste propriétaire de ses terrains et l'A.F.P. n'est pas un frein à la restauration et à la vente des granges implantées sur ces terrains.

Comment l'A.F.P. finance ses actions ?

L'A.F.P. finance ses actions essentiellement par des cofinancements de l'Europe, l'Etat, la Région et le Département.

Les travaux tels que ceux engagés par des clôtures, du débroussaillage et d'entretien des pistes sont financés à hauteur de 70%. Les agriculteurs et la commune contribuent pour la prise en charge des 30% restants.

L'A.F.P. d'ERCE représente combien d'agriculteurs, combien de surfaces mises à disposition ?

L'A.F.P. d'ERCE regroupe 21 conventions de pâturage pour 1 402 hectares.

Il y a aujourd'hui un projet d'agrandissement de 500 ha car il n'y a plus de surface disponible.

Les demandes d'installation et d'agrandissement ne peuvent plus être satisfaites.

Par ailleurs, l'A.F.P. doit s'ouvrir à de nouveaux projets tels que les sous-bois pâturés et la mise en valeur des terrains issus de l'ouverture paysagère.

Après 46 ans d'implication dans les différentes A.F.P. d'ERCE, la motivation et la détermination de Bernard ne sont absolument pas émoussées, pour s'en convaincre, si besoin en était, il suffit de faire conclusion par ses propos avec une pointe de son bel accent ariégeois :

« L'AFP d'ERCE est un outil efficace d'aménagement du territoire qui permet de conserver les agriculteurs et de créer des conditions favorables pour que les éleveurs puissent continuer à travailler et d'autres à s'installer dans un environnement naturel maîtrisé ».

L'ÉCOLE

En septembre, sous un splendide soleil, les élèves de l'école ont visité le jardin extraordinaire de Lieurac. L'enchantement fut au rendez-vous. Petits et grands ont été émerveillés par la beauté du site.



LA VIE ASSOCIATIVE

Le Foyer Rural

Cette année 2020 a vu l'annulation contrainte et forcée des manifestations prévues, la plus emblématique étant notre « foire d'automne », à laquelle nous avons dû renoncer, la mort dans l'âme.

Annulées également les activités et animations porteuses de vie dans la commune : Yoga, ping-pong, dessin, mercredi des enfants...et toutes celles restées dans les cartons faute de pouvoir éclore.

Annulée enfin notre Assemblée Générale, prévue mi-novembre (après la foire...)

Tout (re)verra le jour dès que possible, avec l'enthousiasme intact, et le désir de rattraper le temps perdu...

En attendant ce jour, l'association parie sur l'avenir et vous invite à cultiver la convivialité :

LES JARDINS ET VERGER PARTAGES du SIERIT

Après les jardins partagés, le foyer rural vous présente son dernier né : le verger collectif.

Sur ce terrain particulièrement accueillant concédé par la mairie, tout contre les parcelles dédiées au maraîchage, se côtoieront pommiers, poiriers, cerisiers, pruniers, pêcheurs de vigne, cassis, framboisiers, groseilliers, mûriers, haie fruitière, mais aussi plantes aromatiques et médicinales, fleurs...et davantage si affinités.

Et toujours selon les règles de l'agriculture biologique.

Scions d'un an et porte greffes proviennent de l'association ariégeoise « Renova », située à Daumazan sur Arize.

Lieux d'échanges multiples, graines, plants, greffons, savoir-faire, amitié... ateliers de formations, légères et conviviales, sur les modes de plantations, la sélection des variétés adaptées, le greffage, la taille des fruitiers, les périodes de récoltes...mise en place d'une pépinière accessible à tous ceux qui pourraient être intéressés pour leur propre jardin...espaces de rencontres, de fêtes ou de méditation... verger et jardins seront tout cela et plus encore, pourvu que nous leur prêtions vie.

Si des chantiers collectifs ne peuvent encore être programmés, rien n'empêche de les espérer, de les envisager, de les prévoir, pour retrouver les ardeurs collectives et l'enthousiasme des débuts...

Alors, en attendant le joli temps des récoltes, jardiniers en herbe ou vieux briscards du marcottage, tous les amateurs désireux de participer à la préparation et à l'entretien des arbres et du terrain sont bienvenus. ...en ordre dispersé.

Un petit rappel : sur ces terres fertiles, autrefois potager de la maison de retraite, quelques parcelles attendent (im)patiemment leurs jardiniers.

Pour toute information :

Ambre - 0642543178 – ambre.thereau@gmail.com

Michèle - 0610567341 – agostini.michele09@orange.fr

L'EHPAD

Quatre nouvelles arrivées pour le bonheur de tous

Après Charli, le petit chat adopté il y a quelques mois par l'EHPAD Saint-Philippe d'Ercé, quatre jeunes poules, offertes par le fils d'une résidente, sont arrivées récemment dans le poulailler flambant neuf. Chacun avait mis la main à la pâte et du cœur à l'ouvrage pour accueillir dignement Berthe, Désirée, Aglaé et Sidonie. En attendant le bonheur d'organiser une partie de « chasse aux œufs frais », les résidents apprivoisent les poulettes, les câlinent, et même si certains les approchent avec une légère appréhension, l'un deux, Jean-François BONZOM, n'est pas peu fier d'être celui qui « veille au grain ».

Du baume au cœur pour les résidents

Chaque jour, il leur rend visite, ouvre et ferme le poulailler, leur donne à manger. Soutenus par leur directrice Florence Le Behec, Elodie Ternisien animatrice, et tout le personnel éprouvent une grande joie devant l'enthousiasme des résidents pour ce projet qui leur tenait tant à cœur. Elodie constate que la présence des poulettes génère de l'animation, des échanges et de la sérénité.

Régulièrement, elles rentrent à l'intérieur pour que ceux qui ne peuvent pas se déplacer ou ceux des secteurs protégés réussissent à s'en approcher. D'ailleurs, à leur contact, ils retrouvent spontanément des gestes anciens comme les attraper ou les caresser.

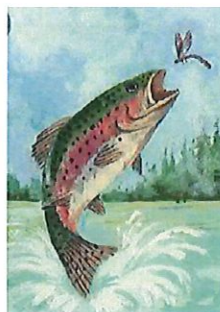


TEMOIGNAGE

Entretien sur le thème de la pêche avec Joël BACQUE, moniteur guide de pêche, pour mieux faire connaître les atouts et richesses de notre vallée : atouts grâce à son patrimoine naturel, richesses grâce aux hommes qui y vivent.

« Ce ne sont pas les murs qui font les cités mais les hommes qui les habitent » Platon.

Joël Bacque : Passion Pêche



VOULEZ-VOUS VOUS PRESENTER POUR NOS LECTEURS QUI NE VOUS CONNAITRAIENT PAS ?

J'ai 58 ans, ma profession est technicien à Airbus-Toulouse et je suis également moniteur guide de pêche de loisirs. Depuis mon enfance avec mes parents, nous venions régulièrement passer nos vacances dans cette magnifique vallée du Garbet, chez notre cousin Jacques Bacque à "la Comanie" hameau de La Rivière.

Propriétaire depuis 1985 de deux gîtes au lieu-dit "Le Quer" toujours au hameau de La Rivière, nous les avons restaurés progressivement en famille avec l'aide de mes cousins "LaChiche" (sobriquet de la famille) et sans oublier nos voisins si précieux : Jérôme Delort et Jacques Artaud (Le Priou). Nous sommes heureux et fiers maintenant d'avoir su conserver ce patrimoine que nos Anciens nous ont légué et, par respect pour tout le travail qu'ils ont réalisé à une époque particulièrement difficile et dans des conditions très dures, nous continuons à l'entretenir, à l'améliorer et savons en faire profiter nos visiteurs et amis tout en évoquant avec eux l'histoire de notre village.

COMMENT LE GOUT DE LA PECHE VOUS EST-IL VENU ?

Initié par mon père Jean-Claude Bacque, je suis passionné de pêche depuis mon plus jeune âge, et plus particulièrement sur notre rivière que je fréquente depuis que j'étais enfant. Avec l'expérience, j'ai eu l'envie de partager cette passion avec mon entourage et, élargissant ce cercle, avec tous ceux qui ont souhaité la pratiquer, grâce à mes connaissances techniques acquises au fil des ans.

En effet, le Haut-Couserans est un territoire très diversifié avec ses 18 vallées, ses nombreuses rivières, son patrimoine aquatique, une nature préservée, des paysages somptueux et sauvages. Il existe surtout dans notre vallée une des plus belles rivières des Pyrénées, LE GARBET, que j'ai toujours voulu faire découvrir à tout amateur de sports et de loisirs.

Il faut savoir que le Garbet est une rivière réputée car la clarté de ses eaux rend sa pêche très délicate surtout par temps ensoleillé ; en effet, la truite étant un poisson extrêmement méfiant et rusé, il faut adapter différentes techniques de pêche suivant les saisons pour réussir à la leurrer.

ET LA PRATIQUE EN AMATEUR A ENTRAINE LE PROFESSIONNALISME...

Dans le cadre d'un FONGECIF (Fonds de gestion des Congés Individuels de Formation), j'ai suivi pendant huit mois une formation pour obtenir en 2012 **le diplôme d'Etat : BPJEPS**, (Brevet professionnel de la Jeunesse, de l'Education Populaire et du Sport) de "**moniteur guide de pêche de loisirs**".

J'exerce aujourd'hui cette activité avec le statut d'auto-entrepreneur, en toute simplicité et convivialité dans mon secteur : le Couserans, et plus spécialement la vallée du Garbet. Voici 8 ans maintenant que j'initie et perfectionne jeunes et adultes aux différentes techniques de pêche : le Toc aux appâts naturels et la pêche à la mouche au travers de stages à la demi-journée, journée ou séjours.

Concernant la technique, chaque guidage de pêche est différent selon la demande du client, certains viennent pour découvrir et apprendre en débutant, d'autres pour se perfectionner et tous apprécient d'avoir passé un agréable moment au bord de l'eau dans une ambiance détendue mais professionnelle. Le plaisir est de voir revenir des pêcheurs qui souhaitent pratiquer de nouvelles techniques.

Pour moi, le rôle du guide de pêche est d'apprendre la finesse et toutes les subtilités de chaque technique de pêche et non de vider nos rivières ... Lors de mes guidages, nous relâchons donc toutes nos prises en expliquant aux clients que ce geste permettra de conserver une bonne gestion piscicole de la rivière.

Je précise enfin que le Garbet est une rivière en gestion exclusivement patrimoniale. (0 % d'alevinage, 100 % sauvage) et l'on y pêche uniquement la truite fario de souche.

LES PECHEURS APPRECIENT-ILS NOTRE VALLEE, NOS RUISSEAUX ET RIVIERES ?

Lorsque je reçois des pêcheurs et les accompagnants, je m'attache toujours, ainsi que Florence, mon épouse, à les sensibiliser sur la qualité de notre environnement. Les personnes que je guide me découvrent certes, sur mon site internet ou par publicités déposées dans les commerces et offices de tourisme, mais surtout par recommandation des anciens clients. La plupart m'adressent d'ailleurs régulièrement les photos de leurs prises lors de pêches dans leur secteur. A ce sujet, je recommande aux pêcheurs, s'ils gardent leurs prises, d'aller vers un prélèvement raisonné afin de respecter la biomasse piscicole.

Notre vallée est appréciée et très prisée par les pêcheurs mais nous accueillons aussi dans nos gîtes une clientèle de toutes régions avec des demandes d'activités différentes : randonnées, balades, divers sports, etc...

Beaucoup découvrent notre vallée et repartent ravis d'avoir passé un bon séjour dans une nature aussi sauvage et authentique.

Enfin Je pense que mes prestations de pêche et les locations saisonnières de nos gîtes participent ainsi à mieux faire connaître notre patrimoine ercéen et certainement, développer le tourisme et l'économie du village.

CONCERNANT LES JEUNES, VOYEZ VOUS UN ENGOUEMENT PARTICULIER POUR LA "CANNE A PECHE" ?

J'ai déjà proposé par le passé à la Commune des animations pour les enfants afin de leur faire découvrir ce loisir et également l'environnement naturel qui lui est propre. Je suis prêt à reprendre cette activité dans le cadre périscolaire, en liaison avec les enseignants ; ils pourraient également découvrir le milieu aquatique plus largement avec la collecte d'invertébrés (plécoptère, tricoptère, éphémère, têtard, etc...) qui sont ensuite relâchés ; par exemple ceci peut se faire autour de l'étang de l'Escalusse à Ercé, dans le sens d'une découverte du milieu, la reconnaissance des différentes espèces de poissons et leur reproduction en milieu naturel, et à travers cette activité, les sensibiliser à la fragilité de l'écosystème de nos étangs et de nos rivières car je suis attristé de voir parfois les berges souillées et dégradées par divers déchets qui ne disparaîtront jamais dans la nature.

QUELLE SOLUTION POUR SENSIBILISER LE PUBLIC A LA BEAUTE et LA FRAGILITE DE CETTE RIVIERE ?

Au-delà des actions envers les scolaires, je réfléchis à l'organisation d'une "Journée Citoyenne" pour nettoyer les berges de certains secteurs du Garbet, avec tous les volontaires motivés et évidemment l'autorisation des propriétaires riverains. Bien sûr, un moment convivial réunirait tous les participants et permettrait de mieux faire connaissance pour partager sur notre bien à tous : la rivière.

Mon objectif est également de sensibiliser chacun sur la nécessité de protéger et préserver notre environnement ainsi que le respect de la réglementation de pêche qui a pour objet la préservation des milieux aquatiques et la protection du patrimoine piscicole. Soyons tous responsables et respectueux de notre environnement,

Pour les générations futures, laissons cette nature, la nôtre, belle et propre ! - :-

Pour de plus amples informations, nous vous invitons à consulter le site ci-dessous ou contacter directement Joël Bacque.

site : www.guidepecheariege.com

Joël Bacque

Courriel : joel-bacque@wanadoo.fr

La Rivière - 09140 ERCÉ

tél : 06 82 06 80 56

VIVRE ENSEMBLE

En cette année 2020 marquée par la Covid 19, nos manifestations, nos fêtes, les moments de rencontre ont été ou supprimés ou réduits. Ainsi nous avons pris conscience de leur importance et nous avons souhaité combler ce manque.

- **Le 15 août**

A la fin du premier confinement, des règles de distanciation continuaient à s'appliquer et ont empêché la tenue d'un 15 août normal préparé par le comité des fêtes. En remplacement, un apéritif en extérieur accompagné de musique a été organisé au plan d'eau de l'Escalusse par le conseil municipal. Plus de 100 personnes y ont participé avec plaisir et bonne humeur.



- **Le 11 novembre**

2eme confinement, les regroupements de plus de 6 personnes sont interdits sur la voie publique. Pour cette raison, la commémoration du 11 novembre à Ercé comme ailleurs a respecté ces règles. Christine Tequi, Présidente du Conseil Départemental et Christian Carrère ont déposé une gerbe aux monuments aux morts en présence des quatre adjoints. Après la lecture de la lettre de la secrétaire d'état aux anciens combattants et de la liste des soldats morts pour la France en 2020, ils ont rendu hommage aux morts de la grande guerre, « aux femmes qui ont tenu à l'arrière » et souhaité que notre pays et l'Europe œuvrent pour la paix.



- **Le report de nos rencontres avec les aînés**

Avis aux aînés du village !

Cette fin d'année n'est pas propice à votre repas de retrouvailles...quel dommage !

Mais attendez-vous à recevoir notre visite en "mode père Noël", ou "mère Noël"... !

Portez-vous bien !

- **Foyer municipal et journées citoyennes**

Un premier nettoyage et rangement a été effectué cet automne. Des travaux plus importants sont prévus pour réhabiliter et optimiser la vie sociale de cette structure qui fonctionne avec les associations, la municipalité, les locations. L'aménagement extérieur est aussi à l'ordre du jour avec la mise en place d'une boîte à lire sous l'auvent. Les jardinières et parterres ont été nettoyés et renouvelés en début d'automne par l'équipe municipale.

A nouveau, nous remercions les bénévoles qui fleurissent et entretiennent avec goût la place du Freyché, les abords des cimetières et les lavoirs de Cominac.

- **L'Etat civil**

Naissances :

03 Février : ARTAUD MARTI Victoire Josefa de *Mathieu ARTAUD et MARTI Elisabeth*

11 mars : AUGÉ Eléna de *Nicolas AUGÉ et Julie CAUBET*

02 avril : MARQUET Noâm de *Yaël MARQUET et de Chloé VERRIER*

13 mai : RICCI Lenny de *Ghislain RICCI et Céline CORBILLON*

16 Octobre : MASSAT Naomi de *Paulin MASSAT et Indra RAMOS*

19 novembre : SIMONET Adaline de *Mickaël et Ann Mary SIMONET*

21 Novembre : SAILHAC BOUSQUET César de *Paul SAILHAC et Mathilde BOUSQUET*

30 Novembre : LOUGARRE Ève de *Maxime LOUGARRE et Laura VESSERON*

Décès :

20 janvier : DUPONT Francis Pierre

16 mars : GALEY veuve DEDIEU Olga, Paule, Etiennette

02 avril : LONDEIX Alfred

06 avril : PEYRAT veuve MASSAT Marie-Louise

09 avril : MAURETTE veuve VALLA Hélène, Marie

20 avril : CAU BERNACHAS veuve BACQUE Anna, Philomène

01 juillet : VENET Arnaud, Gérard, Roger

23 juillet : BERGERET veuve WHERMÜLLER Jeanne, Rachel, Lucette

09 août : VALÉRY veuve GODET Marie Antoinette

13 août : FAUR veuve MORÈRE Jeannette

16 août : LE LEANNEC Roger

17 août : DELAROQUE Marie-Jeanne

01 octobre : LLOP veuve BIELSA Pilar

07 octobre : GALEY Jean

08 octobre : AURIAC Veuve CAUBET Alexandrine, Maria

15 octobre : GARNIER Yves, Edouard

20 novembre : REFFLE Camille, Jean

29 novembre : DUPONT Maurice

Liste arrêtée le 10 décembre 2020

VIE PRATIQUE

- **Les transports dans la vallée**

La ligne d'autocar 457

Depuis le mois d'octobre 2020, la desserte Aulus-St Giron - St Lizier et retour a été mise en place par le service Transport de la Région Occitanie : LIO.

Vous trouverez ci-dessous les horaires et les arrêts de la ligne 457 que l'on peut résumer ainsi :

L'autocar circule du lundi au vendredi en période scolaire, 3 départs d'Ercé à 8h12, 11h42 et 14h42 et 3 retours au départ de St-Giron : 9h45 ; 13h05 ; 17h25

L'autocar circule aussi du lundi au **samedi** en période de vacances scolaires aux mêmes horaires.

Le trajet St Giron - Ercé dure 1 heure, il est assuré par les transports Couret. Le billet unitaire est au tarif unitaire de 2€ / Pass 10 voyages : 15€

Lien vers le site de la région : <https://www.mestrajets.lio.laregion.fr/>

Service des transports de la région en Ariège : Maison de la Région, 21, cours Gabriel Fauré, Foix 0 800 008 178

Ligne 457 Horaires www.couretvoyages.com



	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV
COURSES	4301	4303	4305	4307	4309
<i>Renvoi à consulter</i>	(1)	(1)	(1)(2)(3)	(1)(2)(3)	(1)(2)(3)
Aulus Centre			8h00	11h30	14h30
Aulus Camping			8h02	11h32	14h32
Ercé La bouche Jammets			8h05	11h35	14h35
Ercé Espoueix			8h08	11h38	14h38
Ercé Alent			8h09	11h39	14h39
Ercé Parcoch			8h10	11h40	14h40
Ercé Courtiou de Faoure			8h11	11h41	14h41
Ercé Village			8h12	11h42	14h42
Ercé Rivière Pont de Paloubart			8h14	11h44	14h44
Oust Centre			8h21	11h51	14h51
Seix Place			8h27	11h57	14h57
Vic d'Oust			8h32	12h02	15h02
Soueix Village			8h39	12h09	15h09
Massat abribus	7h00				
Massat Lirbat	7h03				
Biert Pont Tardion	7h05				
Biert Place	7h10				
Aleu Castet d'Aleu	7h15				
Souloan Le Pontaut	7h20				
Soulan Kerkabanac	7h25	7h25	8h46	12h16	15h16
Lacourt Lavoir	7h32	7h32	8h53	12h23	15h23
Eycheil mairie	7h36	7h36	8h56	12h26	15h26
Saint Girons Lycée Collège	7h41	7h41	9h03	12h33	15h33
Saint Girons Gare/Lep Berges	7h45	7h45	9h10	12h35	15h40
Saint Lizier Centre hospitalier	7h53		9h15	12h45	15h45



	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV	LMMJV
COURSES	4300	4302	4304	4306	4388	4310
<i>Renvoi à consulter</i>	(1)(2)(3)	(1)	(1)	(1)(2)(3)	(1)	(1)(2)(3)
Saint Lizier Centre hospitalier	9h40	12h10		13h00	17h10	17h10
Saint Girons Gare/LEP Berges	9h45	12h15	12h15	13h05	17h25	17h25
Saint Girons Lycée Collège	9h52	12h20	12h20	13h12	17h32	17h32
Eycheil Mairie	9h59	12h28	12h28	13h19	17h38	17h38
Lacourt Lavoir	10h02	12h34	12h34	13h22	17h44	17h44
Soulan Kerkabanac	10h09	12h41	12h41	13h29	17h52	17h52
Soulan Le Pontaut		12h42			17h53	
Aleu Castet d'Aleu		12h47			17h55	
Biert Place		12h52			18h08	
Biert Pont Tardion		12h57			18h06	
Massat Lirbat		12h59			18h08	
Massat Abribus		13h02			18h10	
Soueix Village	10h16			13h36		17h59
Vic d'Oust	10h23			13h43		18h06
Seix Place	10h28			13h48		18h11
Oust Centre	10h34			13h54		18h17
Ercé Rivière Pont de Paloubart	10h41			14h01		18h24
Ercé Village	10h43			14h03		18h26
Ercé Courtiou de Faoure	10h44			14h04		18h27
Ercé Parcoch	10h45			14h05		18h28
Ercé Alent	10h46			14h06		18h29
Ercé Espoueix	10h47			14h07		18h30
Ercé La Bouche Jammets	10h50			14h10		18h33
Aulus Camping	10h53			14h13		18h36
Aulus Centre	10h55			14h15		18h38

- (1) Circule uniquement en période scolaire
- (2) Circule période de vacances scolaires y compris le samedi
- (3) Circule du 07/07 au 31/08 y compris le samedi

Le transport à la demande

Réservation TAD (Transport à la Demande) : 05.34.14.01.72 (réservation du lundi au vendredi de 14h à 17h sauf jours fériés).

Tarif : 2€ par trajet (1€ pour les moins de 18 ans et gratuit pour les détenteurs de la carte solidarité)

Services au public

- **L'Agence Postale Communale**

Du lundi au samedi de 9h à 11h30 Téléphone : 05-61-65-95-14

- **Secrétariat de mairie**

Lundi-mercredi-Jeudi-samedi de 9h à 12h

Mardi-Vendredi de 9h à 12h et de 14h à 17h

Téléphone : 05-61-66-86-00 Fax : 05-61-66-81-70

Mail : mairie-erce@wanadoo.fr – Site : erce-ariege.com

- **Ressourcerie en Haut-Salat**

Ouverture les mercredis et les samedis de 10h30 à 17h30 – route d'Aulus à OUST

Venez nous rencontrer, chiner, acheter, déposer des dons

Contact : ressourcerie.catourneenbon@laposte.net – 07-69-33-65-92

- **Collecte des encombrants et épaves automobiles**

Nous vous rappelons que le service de collecte en porte à porte des encombrants vient en complément des déchèteries, et non en remplacement de celles-ci.

2021 : (Objets encombrants) *16 mars *11 mai * 29 juin *21 septembre *23 novembre

Il est nécessaire de prévenir le secrétariat de mairie (Tél. : 05-61-66-86-00) le vendredi de la semaine précédant le ramassage, avant 12h. La veille au soir de la collecte : les encombrants devront obligatoirement être placés, de façon accessible sur la partie publique devant l'habitation de l'utilisateur inscrit et de façon à ne pas gêner la circulation.

- **Carcasses automobiles**

Se renseigner auprès du secrétariat de mairie 05-61-66-86-00

- **Déchèterie d'Oust**

Ouverte du lundi au Samedi 9 H à 12 H et de 13 H à 16 H / Tél : 06-80-55-62-66

SITE INTERNET de la MAIRIE : erce-ariege.com



